**Cadre Réservé au Jury**

Numéro de dossier :

Catégorie :



**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Document obligatoire pour concourir au Prix Entreprise & Salariés Aidants 2017**

L’acte de candidature est gratuit

**Date limite pour le dépôt des candidatures : 12 septembre 2017**

**Colloque et cérémonie de remise des prix : 5 octobre 2017 à 18h00**

[**www.prix-entreprise-salaries-aidants.fr**](http://www.prix-entreprise-salaries-aidants.fr)

**DOSSIER DE CANDIDATURE « PRIX ENTREPRISE & SALARIES AIDANTS 2017 »  
A retourner avant le 12 septembre 2017 !**par mail à : team@prix-entreprise-salaries-aidants.fr

*Un accusé réception de votre candidature vous sera adressé par mail.*

Le *« Prix Entreprise & Salariés Aidants »* a pour but de récompenser chaque année les meilleures initiatives des organisations en faveur de leurs collaborateurs aidants familiaux ou « proches aidants ». Son ambition est de sensibiliser les décideurs privés et publics à l’intérêt de la prise en compte de l’ensemble des actifs qui aident quotidiennement un proche rendu dépendant du fait de l’âge, la maladie ou le handicap, et de favoriser l’émergence et le partage de bonnes pratiques.

**Peuvent concourir au Prix ESA toutes structures commerciales ou non commerciales (y compris la fonction publique) intervenant sur le sol français et développant, ou ayant développé une initiative, un dispositif, une action en faveur de leurs collaborateurs en situation d’aide d’un proche rendu dépendant du fait de la maladie, du handicap ou de l’âge.** Il peut s’agir, par exemple, d’un aménagement des conditions de travail et/ou d’un dispositif d’accompagnement ou d’un service, et/ou du développement des pratiques managériales.

Ne peuvent concourir au Prix ESA les structures partenaires (ou sponsors) du Prix.

**Cochez la catégorie sollicitée pour le Prix ESA**

|  |
| --- |
| **🞎 Entreprises de + de 4000 salariés**  **🞎 Entreprises de 1000 à 4000 salariés**  **🞎 Entreprises de – de 1000 salariés**  **🞎 Fonction Publique (d’Etat, territoriale, hospitalière)** |

**------**

🞎 En complétant et en renvoyant le dossier de candidature ci-après, le candidat reconnaît avoir pris connaissance du règlement du Prix Entreprise & Salariés Aidants figurant ci-dessous et en accepter tous les termes.

🞎 Il appartient au candidat de rassembler l’ensemble des pièces demandées. En aucun cas, les organisateurs ne se chargeront de réunir les éléments requis pour le dépôt de candidature.

🞎 Tout dossier incomplet ou partiellement renseigné sera écarté de la sélection.

**NB : les champs marqués d’une étoile sont suceptibles d’être utilisés pour la promotion de votre dossier de candidature sur nos différents supports : site web, mailing, livret de l’événement, éditions numériques…**

PORTEUR DE L’INITIATIVE

1. COORDONNEES DU CANDIDAT
2. Nom de la structure\*

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Indiquez le nom de votre structure (entreprise, association, collectivité… qui porte le dossier de candidature] |

1. Activité

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Décrivez votre activité principale] |

1. Statut

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Quel est le statut du porteur de cette candidature : Entreprise, Association, Collectivité, Structure publique…] |

1. Nombre de collaborateurs

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Précisez les effectifs |

1. Nom, prénom et fonction du responsable de la candidature

|  |  |
| --- | --- |
|  | [NOM, prénom, fonction] |

1. Adresse

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Rue, ville, code postal, pays] |

1. Site web\*

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Indiquez votre site web] |

1. Téléphone

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Le ou les numéros de téléphone auxquels vous joindre] |

1. Portable

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Le ou les numéros de portable auxquels vous joindre] |

1. Email

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Le ou les mails auxquels vous joindre] |

VOTRE INITIATIVE / DISPOSITIF / ACTION

**Dénomination de votre initiative\***

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Donnez un titre à votre initiative sur une ligne maximum] |

**Détails sur votre initiative**

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Indiquez ici toutes informations nécessaires concernant votre initiative/dispositif/action en **1 page maximum**.  [Précisez les modalités pratiques dans la conception – étapes préalables - et la mise en œuvre, le suivi éventuel, le service rendu, et la façon dont il est perçu par les bénéficiaires et le reste de la structure…] |

**Résumé de votre initiative\***

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Rédigez le résumé de votre initiative en **800 caractères maximum** (espaces compris)–  Attention, ce résumé est suceptible d’être utilisé sur nos différents supports de communication ] [Veillez à mettre en avant l’intérêt de votre initiative dans le cadre de la prise en charge des collaborateurs aidants par votre organisation] |

**Public concerné au sein de la structure**

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Précisez le public directement concerné et/ou impliqué au sein de l’entreprise ou de la structure]  [Indiquez si possible le nombre de salariés aidants concernés] |

**Quelle problématique vous a amené à imaginer ce projet ?**

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Précisez en quoi l’initiative mise en place constitue une réponse aux problématiques rencontrées par votre entreprise/structure : enjeux stratégiques, problèmes d’organisation, ….] |

ETAT D’AVANCEMENT DE L’INITIATIVE

L’objet de votre dossier de candidature est au stade de :

🞎 Expérimentation

🞎 En déploiement

🞎 Déjà effectif

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Précisez ici les éléments de planning utiles] |
|  |  |

RESSOURCES MOBILISEES

Avez-vous réalisé cette initiative avec les ressources propres de l’entreprise ?

🞎 Oui

🞎 Non

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Si oui indiquez le nom du ou des partenaires] |

INVESTISSEMENT

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Précisez ici les éléments de nature budgétaires relatif à la mise en place de l’initiative : ils peuvent être formulés en investissement brut et ramené aux nombre de salariés aidés etou impliqués] |

|  |
| --- |
|  |

BENEFICES OBTENUS OU ATTENDUS

Quels sont, de votre point de vue, les bénéfices obtenus ou attendus de votre initiative ?

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Indiquez 2 choix par ordre de priorité parmi les choix ci-dessous dans les cases bleues en regard des propositions] [1 étant votre choix principal, puis 2, - deux choix sont obligatoires, mais il peut y en avoir plus] [Attention ces critères sont importants] |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  | Critères RH/RSE | [Précisez ici les résultats ou bénéfices obtenus ou attendus] |
|  | Productivité | [Précisez ici les résultats ou bénéfices obtenus ou attendus] |
|  | Amélioration des conditions de travail | [Précisez ici les résultats ou bénéfices obtenus ou attendus] |
|  | Culture d’entreprise | [Précisez ici les résultats ou bénéfices obtenus ou attendus] |
|  | Marketing / Communication | [Précisez ici les résultats ou bénéfices obtenus ou attendus] |
|  | Climat social | [Précisez ici les résultats ou bénéfices obtenus ou attendus] |
|  | Autres (précisez) |  |

VISUELS

Joindre à votre dossier de candidature les visuels suivants**\***

|  |  |
| --- | --- |
|  | [Logo HD de votre structure] |

REGLEMENT DU PRIX ENTREPRISE & SALARIES AIDANTS 2017

**Article 1 -** Le *Prix Entreprise & Salariés Aidants* vise à promouvoir la pertinence du sujet de la prise en charge des salariés aidants et à favoriser l’émergence de bonnes pratiques en entreprises. **Peuvent concourir au *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017)* toutes structures commerciales ou non commerciales (y compris la fonction publique) intervenant sur le sol français,** développant ouayant développé une initiative, un dispositif, une action en faveur de leurs collaborateurs en situation d’aide d’un proche rendu dépendant du fait de la maladie, du handicap ou de l’âge**, et ayant déposé un dossier de candidature dans les délais fixés à l’article 2.** Ne peuvent pas concourir les entreprises partenaires (ou sponsors) du *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017).* Le *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017)* est organisé par ALTEUS Conseil (ALTEUS Conseil - 7, rue des Bourdonnais 78000 Versailles, France, - SAS au capital social de 5000€ - 522 833 250 RCS Versailles - N° TVA intracommunautaire : FR62522833250), ci-après désigné « l’Organisateur ».

**Article 2 - L’appel à candidature du *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017)* débute le 22 mai 2017 et se termine le 12 septembre 2017**. Pour être valides, les dossiers de candidatures doivent être reçus par l’Organisateur **avant le 12 septembre 2017 à 17h00**. L’entreprise ou la structure déposant une candidature, ci-après désignée « le Candidat », déclare comprendre et accepter les conditions de participation au *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017)* et le présent règlement. L’Organisateur se réserve le droit de ne pas attribuer de Prix à tout participant n’ayant pas respecté le présent règlement. Toute information ou participation fausse, incomplète, erronée ou réalisée sous une autre forme que celle prévue, sera considérée comme nulle.

**Article 3 - L’acte de candidature au *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017)* est gratuit.** Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site web : [www.prix-entreprise-salaries-aidants.fr](http://www.prix-entreprise-salaries-aidants.fr) .

**Article 4 -** Les dossiers de candidature sont examinés par un Comité de sélection composé de l’Organisateur et d’experts indépendants. Le Comité de sélection procède aux nominations par catégorie. La liste des entreprises nommées figurera sur le/les supports de communication du *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017)*.

**Article 5 -** Les lauréats du *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017)* seront désignés parmi les candidats nommés après analyse de leurs dossiers par un Jury indépendant composé d’experts et de décideurs privés et/ou publics. Le Jury se réunira à huis clos dans la vingtaine de jours précédant l’événement pour délibérer et décerner les Prix sur la base d’une grille d’évaluation multicritères proposée par le Comité de sélection. Le Jury est souverain, les candidats s’engagent à respecter ses décisions qui ne peuvent faire l’objet de contestation.

**Article 6 - Les lauréats seront dévoilés au public lors de la cérémonie de remise des Prix qui aura lieu le 5 octobre 2017 à Paris**. Les résumés des initiatives des entreprises ou structures lauréates figureront sur le/les supports de communication du *Prix Entreprise & Salariés Aidants (2017),* et les résumés des initiatives des autres candidats seront également susceptibles d’être utilisés en vue de promouvoir, par la diffusion et le partage des pratiques, le soutien aux aidants en activité professionnelle.

**Article 7 -** Les candidatures présentées par les candidats ne doivent contenir aucun élément qui contrevienne ou porteatteinte à quelque droit que ce soit, y compris, sans s’y limiter, au droit d’auteur, à un brevet, une marque ou tout autre droit de propriété intellectuelle, ou au droit à la protection de la vie privée.

**Article 8 -** L’Organisateur se réserve le droit d’annuler, modifier, différer, interrompre, écourter ou proroger la tenue de la cérémonie de la remise des Prix si des circonstances indépendantes de sa volonté l’y contraignent. Il ne saurait encourir aucune responsabilité de ce fait. La responsabilité de l’organisateur ne pourra en aucun cas être engagée en cas d’éventuel dysfonctionnement du mode de participation au Prix Entreprise & Salariés Aidants. L’Organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable, notamment si le dossier de candidature ne lui parvenait pas pour une quelconque raison ou si le dossier de candidature se révélait impossible à traiter pour quelque raison que ce soit. En aucun cas, la responsabilité de l’organisateur ne pourra être recherchée si un quelconque préjudice ou dommage matériel et/ou corporel survenait à un candidat ou à un tiers du fait du Prix remporté.

**Article 9 -** Règlement des litiges : le présent règlement est soumis à la législation française. Toute réclamation doit être adressée à ALTEUS Conseil - 7, rue des Bourdonnais, 78000 Versailles - France, par courrier recommandé avec accusé réception dans un délai d’un mois à compter de l’annonce des Lauréats. Passé ce délai, toute réclamation sera nulle et non avenue. En cas de contestation, le litige sera dans la mesure du possible réglé à l’amiable. A défaut, tout litige sera porté devant le tribunal compétent de Versailles.

**Le Candidat déclare :**

* Comprendre et accepter les conditions de participation au Prix Entreprise & Salariés Aidants 2017 et le présent règlement,
* Être habilité à engager la structure portant la présente candidature dans le cadre du Prix Entreprise & Salariés Aidants 2017,
* Exactes les informations contenues dans le présent dossier de candidature,
* Accepter que l’utilisation des champs marqués d’une étoile dans le formulaire ci-dessus soient utilisés et diffusés par l’Organisateur notamment afin de permettre la promotion des lauréats,
* N’avoir fait aucune modification sur le présent document autre que dans les champs prévus à cet effet (champs sur fond bleu).
* Autoriser l’Organisateur à transmettre ses coordonnées (nom, email, tél. fixe) aux partenaires du Prix ESA
* Ne pas autoriser.

*(Merci de cocher la case correspondante à votre choix).*

Nom de l’organisation qui porte le dossier de candidature :

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Nom, prénom et fonction du responsable de la candidature :

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Date/Tampon, Signature et mention manuscrite « Bon pour Accord » :

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |